



**RAPPORT DE GESTION**  
**du Conseil d'Administration**  
**de la SCIC de finance**  
**solidaire IÉS**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 23 JUIN 2022

**INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (IES)**  
**Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à capital variable**  
**Siège social : Le Périscope – Parc technologique du Canal**  
**7 rue Hermès**  
**31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE**  
**417 645 595 RCS Toulouse**

## EDITO

---

Une année où Iès a tenu sa place.

Les résultats sont satisfaisants et ce malgré une année 2021 encore perturbée par la crise sanitaire et économique.

Au niveau des financements des entreprises, le montant de celui-ci a été porté par un ticket moyen par projet élevé et un nombre de projets dans la moyenne.

Une collecte nette qui a été positive - contrairement aux deux années précédentes - grâce à une forte hausse du ticket moyen souscrit encouragée par la déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu dont ont pu bénéficier à nouveau les porteurs de parts sociales d'Iès et grâce à l'engagement fort de personnes morales en particulier celle de la Région.

Enfin un résultat financier bénéficiaire qui a permis de reconstituer une partie des réserves impactée par la perte de 2020.

L'engagement citoyen des bénévoles sur leur territoire et celui des salariées sont les principaux atouts qui permettront encore à Iès de se développer dans sa mission principale de financeur des entreprises à forte valeur sociale et/ou environnementale.

Merci pour votre contribution.

Eric JOURDAIN  
Président Directeur Général

# TABLE DES MATIÈRES

---

- 01 LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
  - 1.1 Evolution du projet coopératif d'IéS
  - 1.2 Rappel des objectifs et points forts de l'année 2021
  - 1.3 L'activité des entreprises en 2021
  - 1.4 La collecte de l'épargne
  - 1.5 Les équipes de la coopérative et son organisation
  - 1.6 Les objectifs pour 2022
  
- 02 EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS
  - 2.1 Examen des comptes
  - 2.2 Proposition d'affectation du résultat
  - 2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices
  
- 03 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE
  
- 04 ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ
  - 4.1 Nomination et renouvellement des administrateurs
  - 4.2 Nomination de nouveaux censeurs
  
- 05 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
  
- 06 PROJETS DE RÉSOLUTIONS

Annexe : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

# **01. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

## **1.1. Evolution du projet coopératif d'IéS**

Notre projet coopératif en quelques lignes de rappel :

IéS est née il y a 24 ans de la volonté de citoyens de contribuer eux-mêmes directement à la création d'emplois locaux durables pour que chacun devienne un acteur au service du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi au niveau local. Ainsi, IéS participe à la vie de son territoire et contribue au développement d'une économie solidaire.

Nous sommes un projet citoyen où les sociétaires se regroupent autour des valeurs de réappropriation des enjeux socio-économiques :

- Financement local d'entreprises sans intermédiaire
- Ancrage territorial
- Dynamique d'investissement désintéressée (réinvestissement des dividendes dans l'entreprise IéS) mais différente du don
- Accompagnement d'entreprise.

En rapprochant les individus, en mutualisant les compétences, en donnant à chacun la possibilité d'agir à titre personnel, IéS apporte des réponses concrètes et efficaces. Elle mise sur l'engagement, la proximité et les circuits courts de financement pour défendre une économie responsable, ancrée sur le territoire, soucieuse de l'homme et de l'environnement.

En 2021, nous avons continué à œuvrer pour qu'IéS soit un projet partagé par l'ensemble de ses parties prenantes et de ses sociétaires.

Cette mise en œuvre s'est traduite par une vie coopérative riche de temps de rencontres à destination des sociétaires localement ou régionalement mais aussi avec les partenaires et les entreprises financées.

Une gouvernance partagée est un travail toujours renouvelé. Ainsi, en 2021 des travaux ont été lancés autour de la gouvernance pour améliorer notamment l'articulation entre le GRAC (direction partagée d'IéS) et le Conseil d'Administration et assurer la place de chacun dans une meilleure coordination. Un travail a également été mené sur le format du comité d'engagement qui a été « revisité » avec une nouvelle formule incluant le porteur de projet.

## **1.2 Rappel des objectifs et points forts de l'année**

### **1.2.1 Rappel des objectifs proposés pour 2021**

Pour 2021, les objectifs étaient centrés sur la consolidation et le développement de l'activité :

- Le développement à l'Est et la couverture progressive de la Région avec l'appui notamment de la création du poste sur Montpellier ;
- Le développement de l'activité et la recherche de projets à travers :
  - Un développement des relations partenariales,
  - Développement de la recherche de projets et de l'approche commerciale,
  - Une approche « filière » sur les trois filières prioritaires que sont l'insertion et le handicap, l'agroalimentaire durable et les circuits courts et la transition énergétique,
  - Le déploiement de la nouvelle offre de financements,

- La recherche de diversification des activités et ressources ;
- L'appui à l'animation et au développement des groupes locaux ;
- Mise en œuvre des préconisations du DLA sur la stratégie collective ;
- La pédagogie sur le modèle économique, l'uniformisation des outils de prévision, la veille sur les équilibres économiques et adaptations éventuelles de la stratégie d'investissement ;
- La poursuite du travail d'analyse de l'impact social des entreprises financées par IÉS ;
- La poursuite des travaux sur la communication.

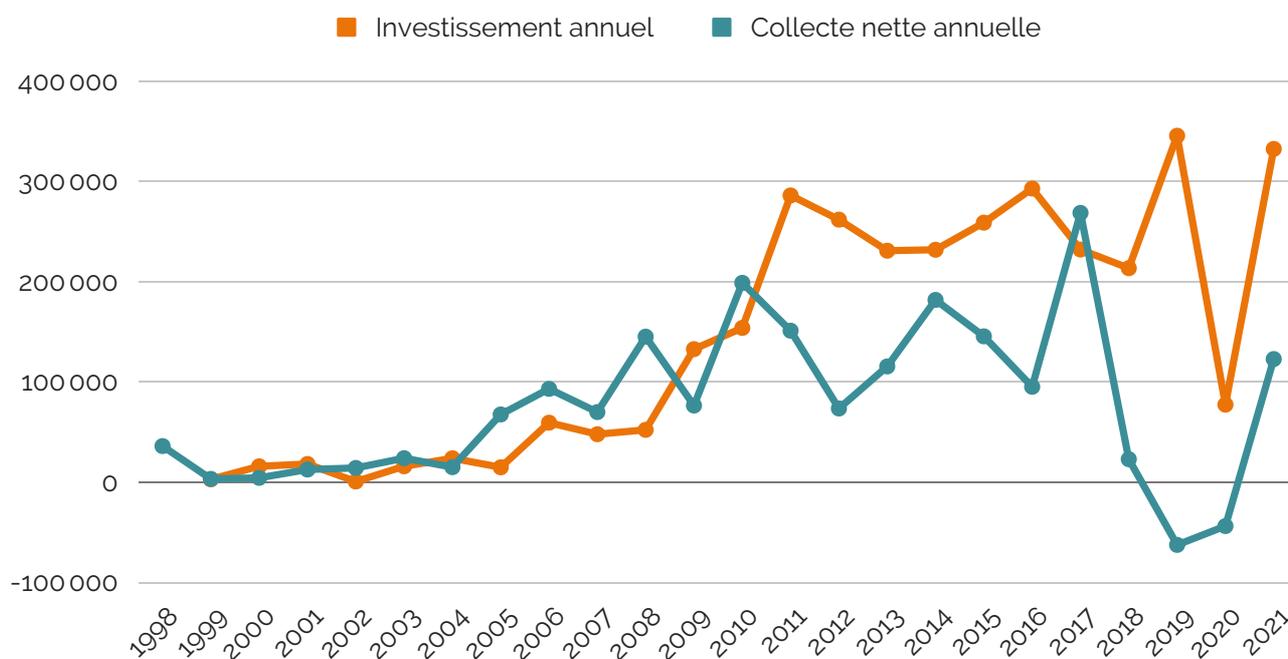
## 1.2.2 Les points clés en 2021

2021 a globalement été une année positive pour IÉS qu'il s'agisse de l'activité de financement, de la collecte ou encore de notre travail sur le modèle économique. 2021 a également marqué le retour des réunions en présentiel (fin 2021 et début 2022), ce qui a permis de revenir à des rencontres conviviales dans le cadre de la vie coopérative et plus largement à la rencontre des citoyens.

On retiendra en effet la hausse des niveaux de financement à 332k€ portés essentiellement par un montant moyen investi plus élevé et proche de 30k€ par projet (le nombre de projets est en hausse par rapport à 2020 mais reste stable au regard des 10 dernières années, soit 12 projets en moyenne par an), mais également une collecte nette positive pour la première fois depuis 3 ans et qui retrouve les niveaux des années précédentes. Cette évolution de la collecte s'explique notamment par la possibilité de réduction fiscale valable en 2021 et 2022 mais également par une souscription importante de notre partenaire, La Région Occitanie. Le capital d'IÉS s'établit ainsi à un montant net cumulé de 1 834 792 € au 31 décembre 2021.

Le travail réalisé par les bénévoles et les salariées ont également permis un développement des partenariats, à la fois avec des collectivités (collectif Toulouse Impact/J'AGIS, Montpellier), mais aussi avec des partenaires de l'ESS (la Nef, ISO et d'autres financeurs et accompagnateurs de l'ESS). Notons également une évolution dans la communication d'IÉS avec un changement de l'identité visuelle (ce travail se poursuit en 2022 avec la refonte d'autres supports de communication) et un développement des actions de communication digitale notamment. Reste à élargir la notoriété d'IÉS qui reste encore limitée.

Concernant les équilibres financiers, certains éléments exceptionnels mais également des subventions supplémentaires et une maîtrise du risque aboutissent à un résultat largement positif, ce qui nous permet de reconstituer une partie des réserves d'IÉS, nécessaires à une viabilité à long terme de la structure. Si ces comptes excédentaires de 2021 ne présument pas d'une solution à notre modèle économique, on constate que le développement de l'activité de financement (financer plus de projets avec un montant global plus élevé) a un impact notable sur nos comptes et donc sur notre modèle économique à moyen et long terme. Ainsi, le financement de projets en nombre reste un objectif majeur qui justifie notre raison d'être et qui génère des ressources nécessaires à notre viabilité. Par ailleurs, des expérimentations de diversification ont débuté, notamment en lien avec nos partenaires, comme celui du Parcours Adress. Ces expérimentations qui font suite au travail du DLA réalisé en 2021, visent à créer des ressources supplémentaires pour IÉS tout en restant fidèles à nos valeurs et à nos compétences. Elles continuent à être discutées en interne pour aboutir à une stratégie précise et converger vers un choix collectif.



## Travail sur le modèle économique d'IÉS

En 2021, IÉS a réalisé un DLA sur deux axes avec un accompagnement réalisé par Finacoop et Océan Bleu :

- Axe 1 : en fonction des contraintes juridiques et fiscales, identifier des leviers de collecte
- Axe 2 : Diversification des activités pour faire évoluer le modèle économique

Sur l'axe 1, la société Finacoop a conclu qu'IÉS est éligible au dispositif « IR PME Madelin » qui permet un avantage fiscal aux personnes physiques, ce qui représente une facilitation de la collecte. IÉS a déjà communiqué auprès de ses sociétaires et réfléchit à lancer une OPTF en 2023 pour communiquer plus largement et développer la collecte.

Sur l'axe 2, trois pistes de diversification sont ressorties : la sous-traitance d'instructions et/ou analyse financière (auprès des collectivités ou de fonds d'investissement éthiques), la formation et l'accompagnement en amont des porteurs de projets et des réponses plus larges aux appels d'offres et appels à projets.

Ces pistes sont expérimentées en 2022, notamment avec l'intégration du Parcours Adress en tant que Référent Accompagnement depuis décembre 2021. Ces expérimentations ont été discutées collectivement au sein de la coopérative lors des Université des coopérateurs en avril 2022. Un travail doit encore être réalisé afin de valider des axes de développement choisis et partagés.

## **L'impact social de la coopérative: nous avançons sur la mesure de notre impact social et solidaire**

Depuis novembre 2019, un groupe de coopérateurs intéressés, rejoints par la directrice opérationnelle, se sont saisis de la mesure d'impact social et solidaire d'IÉS, pour créer la M.I.S.S. (mesure d'impact social et solidaire).

Cette mesure d'impact doit valider ou questionner la réalisation de l'objectif d'IÉS qui est le suivant :

"IÉS finance des entreprises à plus-value sociale et environnementale en Occitanie, en impliquant les citoyens dans l'économie locale pour le développement des emplois"

Ainsi, l'intention est de mesurer l'impact d'IÉS sur les axes suivants :

- Quel est l'impact d'Iés sur les entreprises financées ?
- Quel est l'impact d'Iés sur coopérateurs ?
- Quel est l'impact des groupes locaux sur les territoires et la société ?
- Quel est l'impact des entreprises financées sur les territoires et la société ?

De ces questions sont nées des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, de moyens (les moyens humains, matériels, logistiques mis en œuvre par IÉS pour remplir sa mission) et de résultats (les résultats obtenus au regard des valeurs d'IÉS, de son impact en interne et en externe), maîtrisés par IÉS et/ou en lien avec les partenaires extérieurs et les entreprises financées.

Les indicateurs sont ensuite remplis avec des données, disponibles ou à collecter, pour présenter un état des lieux de l'impact social et solidaire d'IÉS, destiné aux coopérateurs, aux groupes locaux constitués, aux entreprises, aux acteurs des territoires, aux partenaires, ...

Le rapport 2021 de la M.I.S.S. est le premier, sa parution est prévue en juin 2022. Certaines données sont produites en interne IÉS depuis des années, d'autres viennent d'enquêtes réalisées entre 2020 et 2022 (auprès des coopérateurs), d'autres sont en cours d'acquisition (enquête auprès des entreprises), et certaines, notamment qualitatives, seront collectées plus tard, demandant des investigations complémentaires.

### Impact d'IÉS sur les entreprises financées en 2021

- Financement d'entreprises en création : 9 entreprises, 75% des financements
- Financement haut de bilan (Capital et autres fonds propres différé deux ans ou plus) : 253k€/ 75% des financements
- Effet de levier : 63% des entreprises interrogées estiment avoir bénéficié d'un effet de levier\*
- Heures de bénévolat sur l'instruction et l'accompagnement des entreprises : 4 033 heures, soit 2,5 ETP
- Taux de défaillance des entreprises financées\*\* :
  - A 3 ans : 9%
  - A 5 ans : 32%

\*Questionnaire réalisé en 2022 auprès des entreprises financées (11 réponse actuellement collectées).

\*\* 3 ans/entreprises financées de 2015 à 2018, 5 ans/ entreprises financées de 2011 à 2016.

### Impact des entreprises financées en 2021

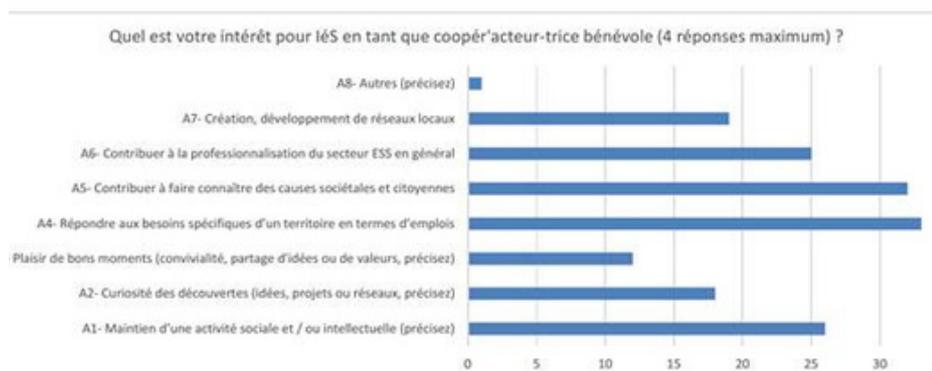
- Emplois locaux créés/ maintenus : 61 emplois
- Part des entreprises de l'ESS (loi Hamon) : 9 entreprises de l'ESS (75%)
- 100% des financements en Occitanie
- Les 12 entreprises financées en 2021 relèvent des objectifs du développement durable (ODD) :
  - 7 alimentation durable/ filière bio
  - 4 éco activité (dont écoconstruction, écomobilité, économie circulaire)
  - 1 cohésion territoriale/ lien social

### Engagement citoyens : impact des bénévoles sur les territoires

- Actions des groupes locaux :
  - lien avec les Collectivités Territoriales, avec les Réseaux d'Acteurs territoriaux de l'ESS et/ou de la finance Solidaire,
  - liens avec différents réseaux d'entrepreneurs et d'entreprises, activités avec les incubateurs, les pépinières et les structures d'amorçage,
  - participations aux salons, événements,
  - Actions vers le grand public, rencontres de coopérateurs, de citoyens

### Impact d'IÉS sur les coopérateurs bénévoles en 2021

- Evolution du nombre de coopérateurs : 22 nouveaux coopérateurs
- Evolution de la collecte : + 122 968 €
- Heures de formation aux bénévoles : 83h30 en 2021



## Une commission Stratégie et Finances active

La Commission Stratégie & Finances a une action transversale qui se structure autour d'actions régulières centrées sur la stratégie financière, le suivi de la stratégie d'investissement et la recherche constantes de nouvelles ressources de fonctionnement et des actions plus ponctuelles liées à des problématiques particulières.

On peut noter en 2021 un focus des travaux sur les questions de modèle économique :

- Poursuite des travaux du PMT et sa mise à jour avec le suivi du portefeuille et de l'application de la stratégie d'investissement
- Adaptation et diversification de l'offre de financement / offre aux associations et réflexions sur des nouveaux outils financiers
- Calcul et analyse de la valorisation à l'entrée : prime d'émission.
- Etude sur la possibilité de décalage de la clôture des comptes d'IÉS.

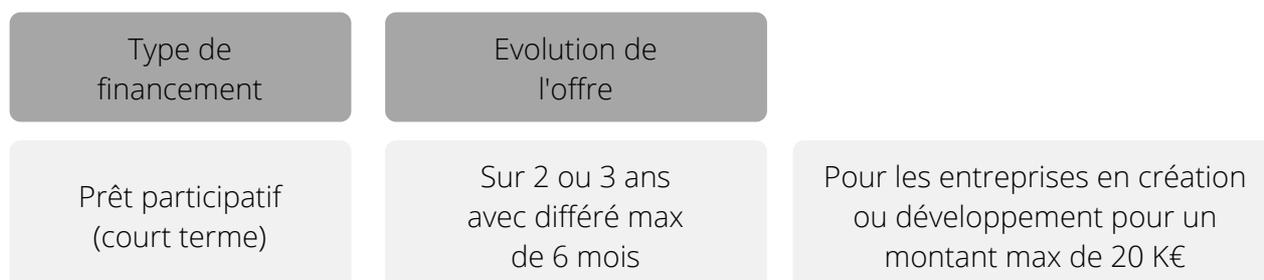
On note en particulier un travail sur les offres de financement et une évolution du plan stratégique d'investissement avec une hausse des montants investis :

De façon générale IÉS intervient pour des investissements jusqu'à 60 000 €.

Risque net maximum : montant d'investissement possible selon le besoin financier du demandeur

- Entreprise en création (- de 3 ans) : 50 000 € d'investissement possible soit un risque net de 15 000 € (avec garantie BPI à 70%)
- Entreprise en développement : 60 000 € d'investissement possible soit un risque net de 30 000 € (avec garantie BPI à 50%)

Concernant l'offre de financement, l'unique évolution concerne les prêts participatifs à court terme qui sont élargis à l'ensemble des entreprises :



## Le fonds ISO : lancement opérationnel en 2021

Le dispositif ISO (Investir en Occitanie) a été co-construit ces dernières années par France Active, IÉS, l'Urscop, La Région Occitanie et la banque des territoires.

ISO est un outil de financement abondé par la Banque des Territoires, La Région Occitanie et FAI (France Active Investissement) pour un fonds global de 8M€ sur 5 ans. Il vise en priorité des projets en phase de développement et de croissance, avec des outils de fonds propres et quasi-fonds propres de 50 à 200k€.

Il a été officiellement lancé en mars 2021 et les premiers comités de sélection puis d'investissement ont eu lieu à la fin du premier semestre 2021. Une procédure interne à IÉS pour la gestion de ce dispositif été travaillée et communiquée aux référents des groupes locaux au dernier trimestre.

6 dossiers sont passés en comité de sélection entre juin 2021 et janvier 2022.

2 dossiers sont passés en comité d'investissement en 2021.

Notons que la moitié des dossiers passés en comité de sélection, sont des entreprises connues par IÉS (déjà en portefeuille ou engagées).

Pour répondre aux besoins des structures identifiées, les solutions de financement sont:

- Prêts participatifs (de 5 à 7 ans, avec différé de remboursement possible de 2 ans)
- Apports en fonds propres/quasi-fonds propres pour les SAS ESUS
- Titres participatifs
- Titres associatifs

Phases de vie	Part dans le portefeuille cible	Type d'outils	Durée	Remboursement	Ticket envisagé [min-max]
Création Amorçage	15/20%	Titres Participatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Titres Associatifs	Minimum 7 ans	In fine	30K€ - 60K€
		Prêts Participatifs	5 à 7 ans	Amortissable	50 K€ - 100 K€
Maturité Changement d'échelle Développement	80/85%	Titres Associatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Fonds propres SAS ESS	5 à 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Titres Participatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 150 K€
		Prêts Participatifs	5 à 7 ans	Amortissable	50 K€ - 200 K€

## Les partenariats

### Partenariats financiers

Les partenariats financiers sont en développement par rapport à l'année dernière.

10 collectivités territoriales (ou regroupements) sont présentes au capital d'IÉS : Commune d'Aureilhan, Conseil Régional Occitanie, Toulouse Métropole, Commune de Séméac, Sicoval, Communauté d'agglomération du Rabastinois, Commune du Séquestre, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, l'association Pays Tolosan, Communauté d'Agglomération du Muretain.

Globalement IÉS compte 82 personnes morales au capital.

On retiendra comme points clés en 2021 :

- L'augmentation de la participation de La Région Occitanie, signe d'un partenariat et d'une confiance renouvelés après une première souscription en 2005
- Le maintien du soutien de la Région et des collectivités à travers des subventions en fonctionnement
- Le soutien de Montpellier Métropole, du Conseil Départemental de Haute Garonne et de la Communauté d'Agglomération de Montauban à travers des subventions en 2021.

L'apport des collectivités en capital et en fonctionnement, d'entreprises mécènes en fonctionnement mais aussi de fonds d'épargne salariale en capital sont des marqueurs importants pour la collecte d'IÉS et la diversification des partenariats. Par ailleurs, IÉS participe toujours à des fonds de revitalisation (apport d'entreprises contributrices pour certains projets).

## Les travaux de la commission partenariat et relations extérieurs

La commission a coordonné les actions menées par les groupes locaux pour maintenir ou développer les relations avec les différents partenaires sur leurs territoires : collectivités territoriales, partenaires financiers de l'ESS, autres... en vue de rechercher des projets à financer.

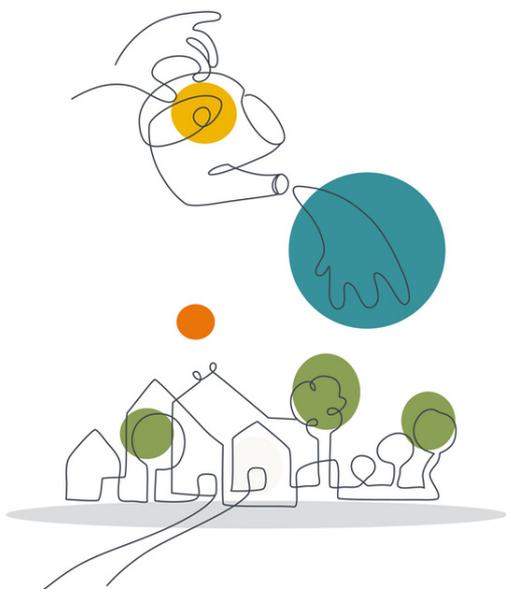
Elle a mis à jour la cartographie régionale et locale des partenaires.

Elle a fait le point sur les décisions prises à l'issue du DLA concernant l'axe appel à projet/ appel d'offre/ subventions. La recherche d'une mutualisation en termes de ressources humaines avec d'autres structures est toujours d'actualité.

Elle a réactivé la recherche de bénévoles pour piloter l'approche par filières : environnement, agriculture, et insertion. La rencontre des accompagnateurs de la filière concernée au niveau des entreprises financées par IÉS pourrait être aussi un moyen adapté à développer.

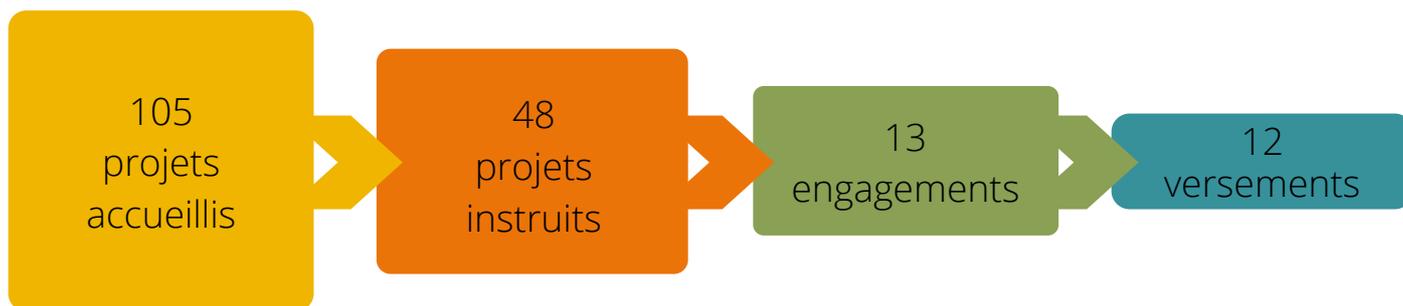
## Des efforts de communication axés sur le digital

En 2021 IÉS a renforcé sa communication digitale et lancé une nouvelle identité visuelle. Avec l'appui des bénévoles de la commission communication mais également en investissant dans les travaux d'une graphiste, Anna Kedz, cela s'est notamment traduit à travers :



- Une nouvelle identité visuelle travaillée avec la graphiste,
- Le développement significatif de la présence sur les réseaux sociaux appuyé par cette nouvelle identité visuelle.
- La mise en place d'un format « témoignages » avec la rédaction et la diffusion de portraits d'entreprises financées et de bénévoles d'IÉS sur les réseaux sociaux et sur les autres communications digitales d'IÉS.
- Mise en place d'une communication croisée entre IÉS et les entreprises financées
- La mise à jour du site internet d'IÉS avec la nouvelle identité visuelle
- Une mise à jour des informations concernant la souscription et ses modalités notamment suite aux conclusions du DLA en matière fiscale.
- Référencement d'IÉS sur les sites internet de nos partenaires
- Lien avec la presse

### 1.3 L'activité des entreprises en 2021



L'accueil, l'instruction et l'accompagnement des projets et entreprises sont réalisés par les groupes locaux pour assurer une logique de proximité. Les instructeurs et accompagnateurs sont appuyés par la coordination régionale et le pôle entreprises dans une logique de partage des compétences ainsi que pour la consolidation des informations des entreprises.

L'activité de prospection a progressé sur l'année 2021 suite à la mise en place et au développement des contacts avec les partenaires d'accompagnement et de financement par territoire. Les échanges avec les partenaires ont été renforcés suite à la participation à des comités, des jurys et des salons. Le nombre de projet contactés a augmenté en 2021 par rapport à 2020 (95 projets accueillis) pour retrouver un niveau plus proche des années avant la crise sanitaire et économique (117 projets accueillis en 2019).

Parmi les projets accueillis (105 en 2021), 48 projets ou entreprises ont été orientés vers des groupes locaux qui ont la charge de vérifier l'éligibilité par rapport aux critères solidaires et économiques d'IÉS. On entend par projets accueillis, les structures qui ont pris contact avec la coopérative directement ou par des intermédiaires pour avoir des informations sur l'offre de financement. Les autres projets ont été réorientés vers des structures d'accompagnement ou de financement qui correspondent davantage à leur stade de développement ou leur modèle économique (économie classique par opposition aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou des entreprises engagées).

33 projets ont été rendus éligibles en 2021 parmi les 48 projets qui avaient renvoyé la fiche de demande de financement (outils d'analyse pour les bénévoles sur les critères d'éligibilité).

En 2021, 9 comités d'engagements ont eu lieu, lors desquels 16 entreprises ont été présentées pour un montant total de 485 440 € en proposition de financement. Parmi ces 16 entreprises, 13 ont reçues un avis favorable par le comité d'engagement, ce qui représente un montant total de 395 400 €. Les entreprises qui ont été refusées à l'engagement présentaient des modèles économiques trop fragiles et trop risqués pour correspondre à la stratégie d'investissement qui avait été définie sur l'année 2021.

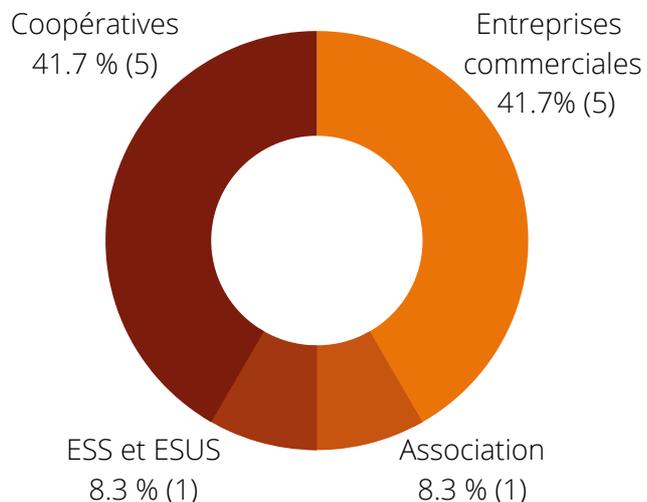
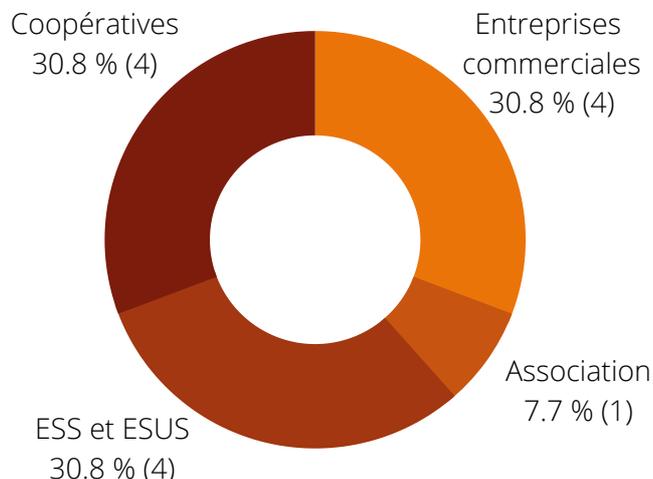
Sur l'année, 12 dossiers ont été financés dont deux qui avaient été acceptés en comité d'engagement sur l'année 2020, soit un total de 332 500 € (contre 5 dossiers pour 77 500€ en 2020)

En moyenne, on compte 3 mois entre le passage en comité et la signature de convention de participation avec l'entreprise.

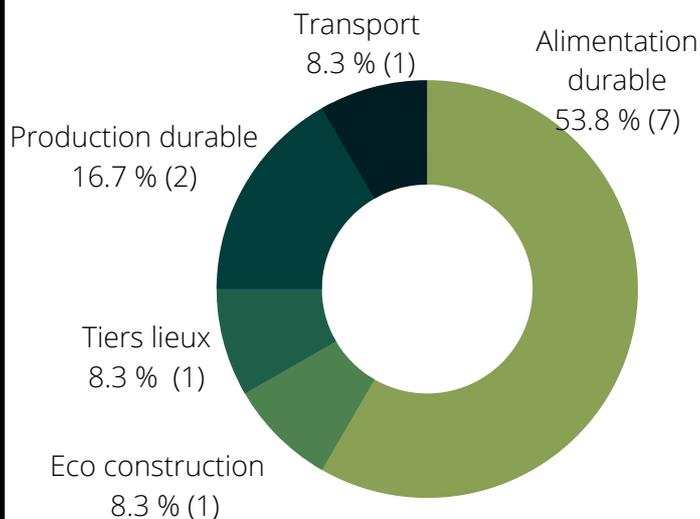
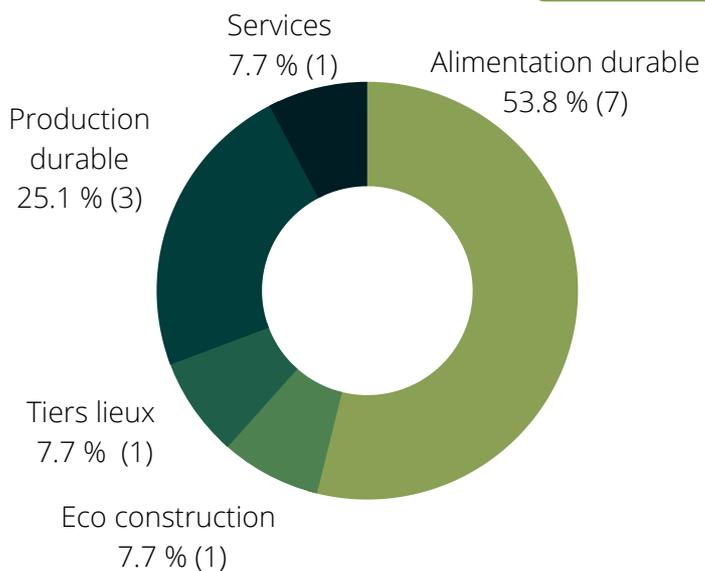
### 1.3.1 Les engagements et versements 2021

La colonne de gauche représente la répartition des engagements sur 2021 et la colonne de droite les versements 2021. Les chiffres entre parenthèses précisent le nombre d'entreprises.

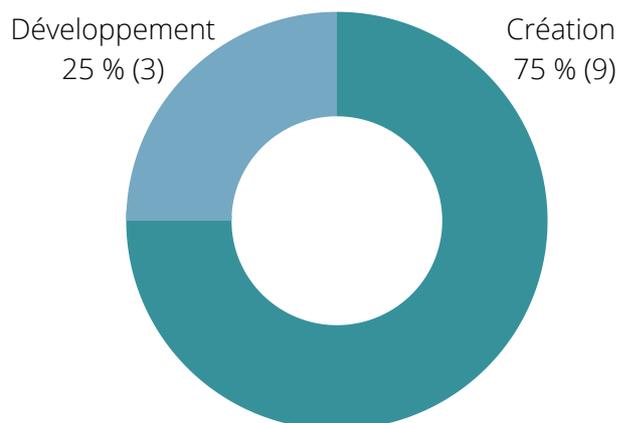
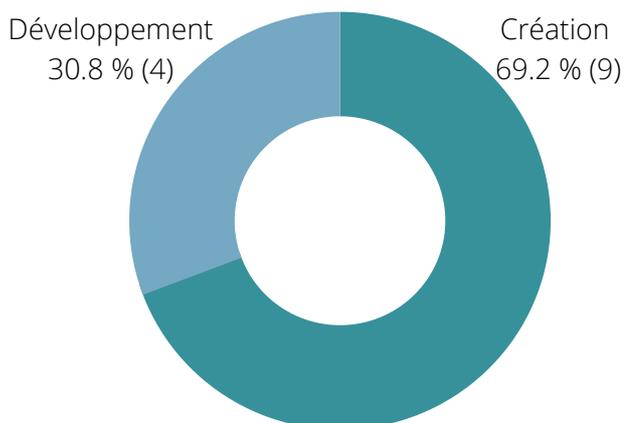
#### Statuts des entreprises



#### Le type d'activité



#### Stade de vie



## 1.3.2. Les financements 2021

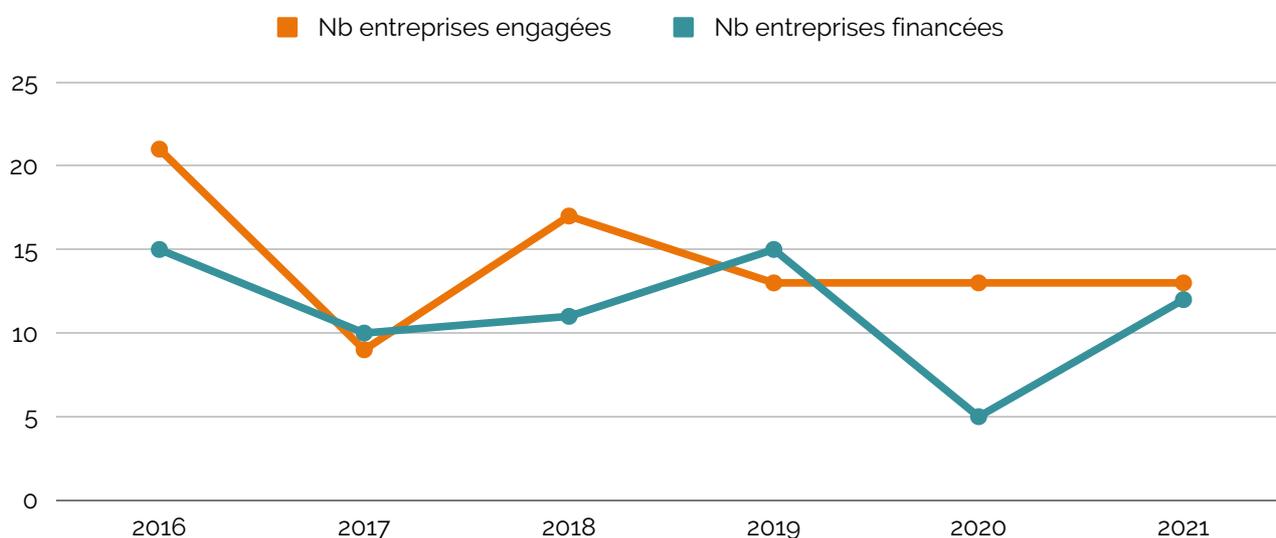
Les investissements réalisés en 2021 sont répartis comme suit (par ordre alphabétique) :

Entreprise	Apport en capital	CCA / PP / TP *	Secteur	Lieu	Emplois	Statut	Phase **
Alliées	0 €	14 500 €	Production durable	31	1	SASUS	Création
Aux ateliers de la liberté	0 €	35 000 €	Alimentation durable	09	5	SCOP	Développement
Fermaquatic	100 €	10 000 €	Production durable	31	1	SAS	Création
Kalon cor	3 750 €	21 250 €	Production durable	65	2	SARL (ESS)	Création
L'âge du bois	0 €	50 000 €	Eco-construction	31	20	SCOP	Développement
Le cageot toulousain	1 500 €	23 500 €	Production durable	31	5	SCOP	Création
Le lien	0 €	20 000 €	Tiers-lieux	65	1	Association	Création
Le spiruphile	500 €	24 400 €	Alimentation durable	34	5	SAS	Création
Labo du 100ème singe	0 €	35 000 €	Production durable	31	2	SCOP	Création
Louenn	500 €	14 500 €	Production durable	31	3	SASU	Création
Railcoop	2 000 €	28 000 €	Transports	48	10	SCIC	Création
Sustn Food	9 500 €	40 500 €	Alimentation durable	31	6	SAS	Développement
<b>Total</b>	<b>16 050 €</b>	<b>316 650 €</b>	<b>Soit un financement total de</b>				<b>332 500 €</b>

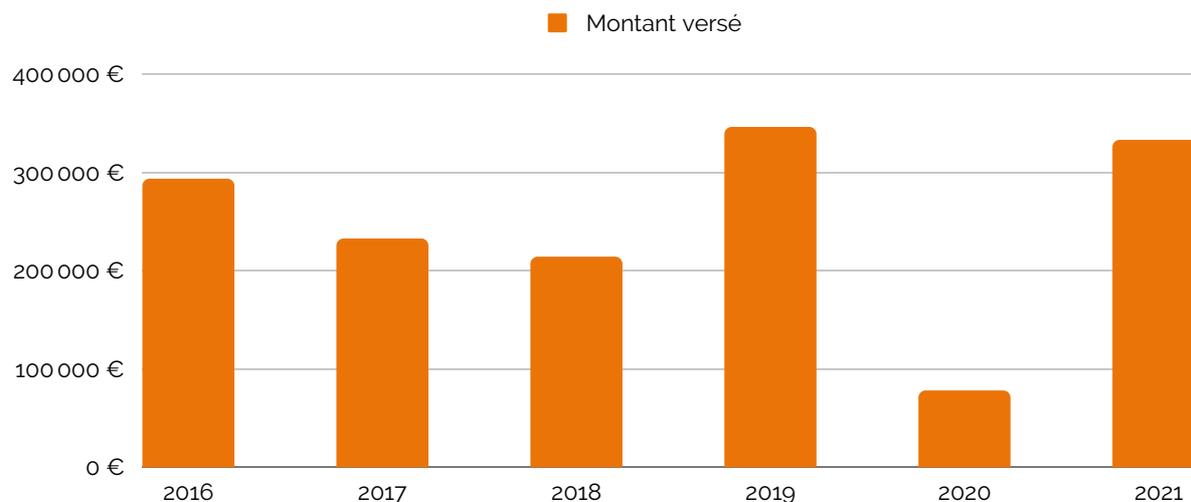
\*Compte courant d'associés / Prêt Participatifs / Titres participatifs

\*\* Création : entreprise de moins de 3 ans / développement : entreprise de plus de 3 ans

Le nombre d'entreprises financées a largement progressé par rapport à 2020 (seulement 5 entreprises financées en 2020), mais le nombre d'engagement stagne depuis 2019.



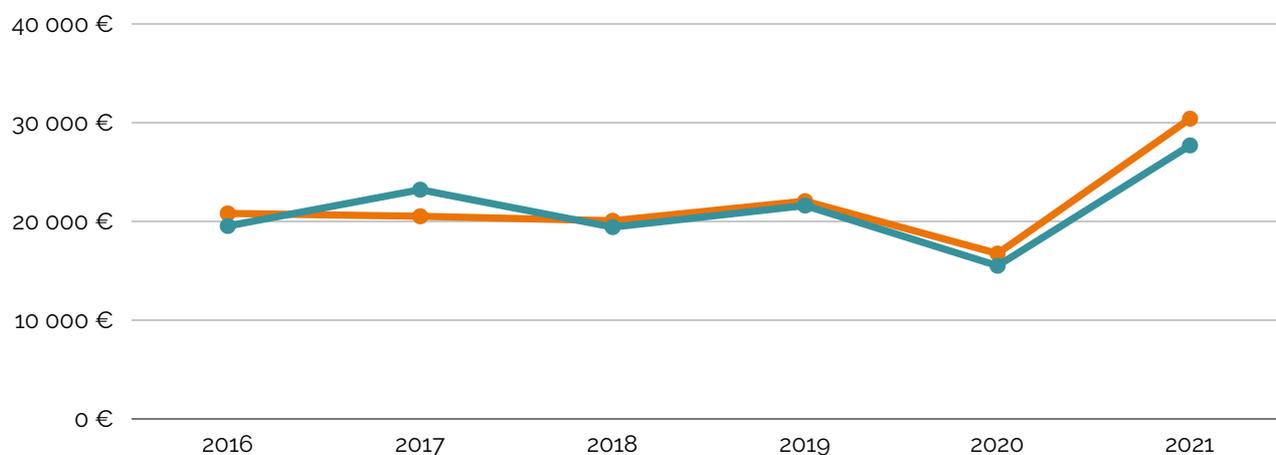
Nous constatons une progression du montant total des financements en 2021 par rapport à l'année précédente. IéS retrouve des niveaux de développement similaires à 2019, en dépassant les 300 000 euros de financements sur l'année.



Concernant les montants engagés et versés, nous constatons que le ticket moyen est en nette augmentation notamment suite à la crise de 2020 qui avait fait chuter ces chiffres. Le risque net a été respecté et aucune entreprise n'a reçu de dérogation de financement. Au total en 2021, 80 % de l'enveloppe BPI (garantie de financement) a été utilisée.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

- évolution de la politique de risque et hausse des plafonds à 50k€ en 2021 (60k€ en 2022)
- typologie de projets en développement qui viennent vers nous



## Focus emploi

Le nombre d'emplois qui sont créés ou maintenus dans les entreprises financées par IéS est une donnée importante pour mesurer l'impact sur le territoire.

En 2021, on compte 61 emplois qui ont été créés ou maintenus au sein des 12 entreprises financées et re-financées sur l'année, soit une moyenne de 5 emplois par entreprises. Cette moyenne est très similaire à l'année 2020 avec 5.2 emplois par entreprise. Cependant, le nombre d'entreprises financées en 2021 est bien supérieure à l'année précédente.

Les prévisions à 3 ans donnent un total d'emplois créés de 102 (contre 68 en 2020).

Parmi les 61 emplois, on compte 2 emplois en insertion.

### 1.3.3 Les entreprises en portefeuille

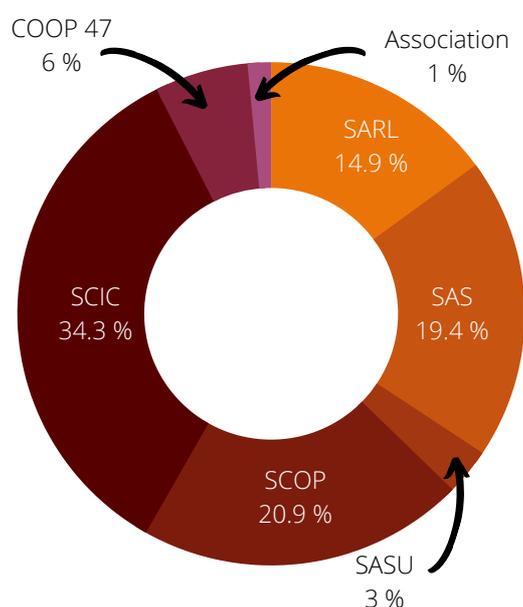
A fin 2021, IéS finance et accompagne 67 entreprises\* (64 en 2020). Nous constatons que les sociétés coopératives sont majoritairement représentées (61 % des entreprises). Nous comptons une seule association dans le portefeuille IéS.

Les 8 groupes locaux ont des entreprises en accompagnement sur le territoire. Les entreprises implantées sur des département sans groupe effectif ont été répartis dans les groupes limitrophes.

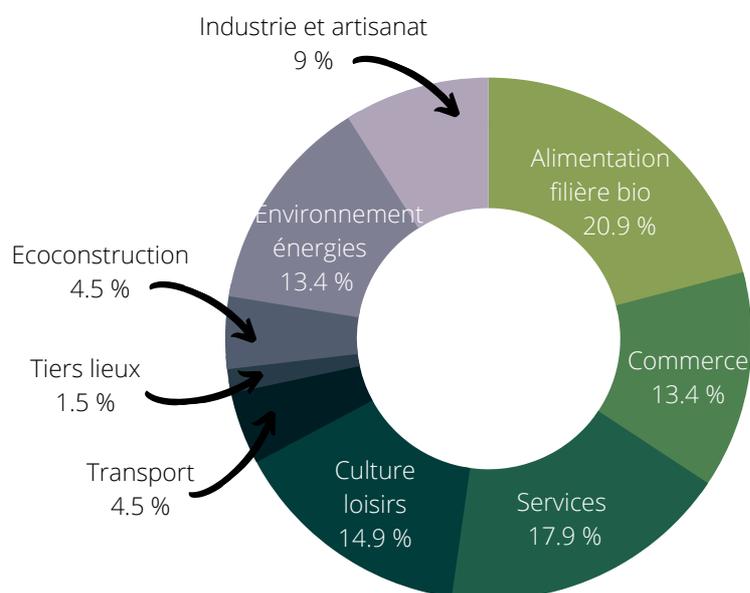
Enfin, le portefeuille d'entreprise représente une variété d'activités économiques, dont certaines considérés à risque, comme les activités culturelles, les restaurants et les tiers-lieux.

\*69 en comptant deux entreprises où IéS a gardé une participation symbolique et qui ne sont plus suivies

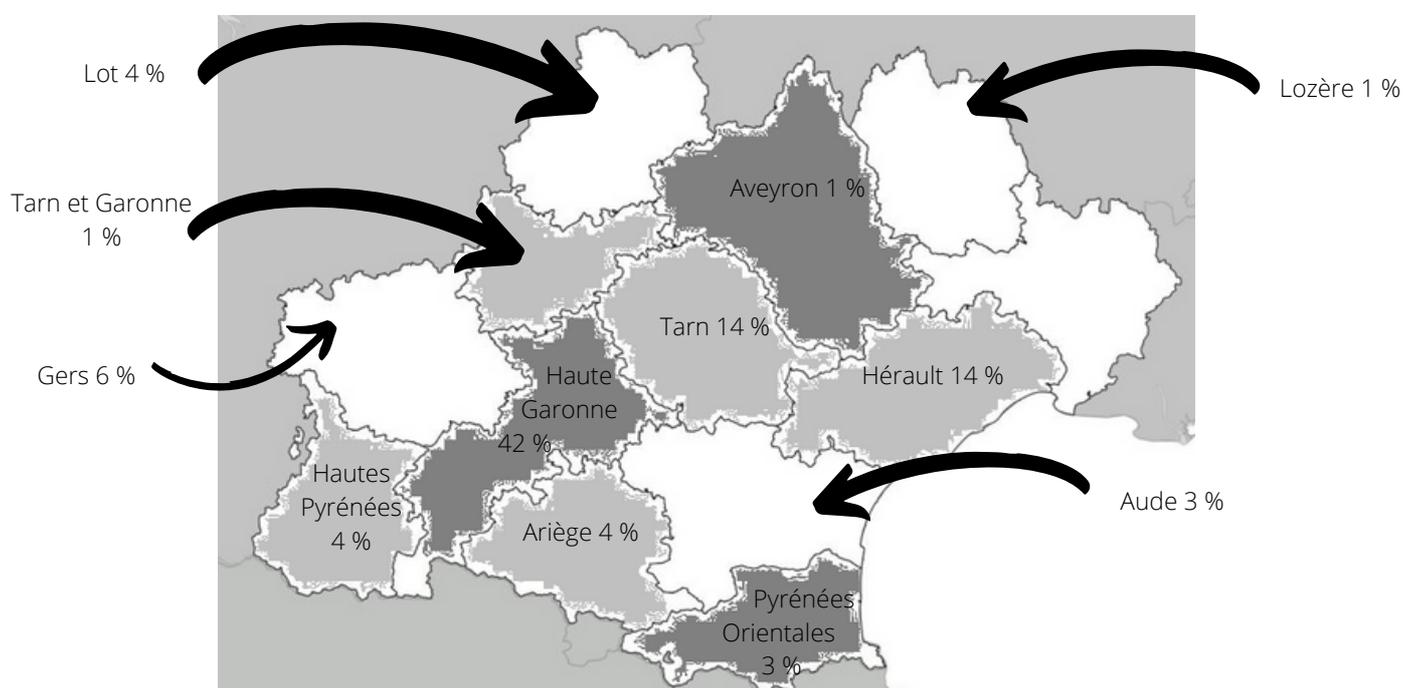
Le statut des entreprises



Le type d'activité



Répartition sur le territoire



## Les emplois créés et maintenus

En 2021, 959 emplois ont été créés ou maintenus sur les 75 entreprises en portefeuille (c'est-à-dire les entreprises toujours en financement ou sorties sur l'année 2021), soit une moyenne de 13 emplois par entreprises. A titre de comparaison, cette moyenne était de 13,5 emplois par entreprises en 2020 et 18 en 2019.

### 1.3.4 Le désinvestissement

Au cours de l'exercice 2021, IÉS a cédé des participations dans 7 entreprises pour un investissement en capital initial de 12 080 €, en comptes courant d'associés et prêts participatifs de 134 000 €. On compte une plus-value nette sur l'ensemble de ces entreprises de 812 €.

IÉS a également reçu le remboursement de titres participatifs sur deux entreprises, pour un montant total de 98 000 € comprenant une prime de 20 000 €.

Ces chiffres incluent :

- une liquidation à l'amiable sur une entreprise au cours de l'année 2021, mais un remboursement total du prêt accordé par IÉS,
- la conservation de part au capital dans deux entreprises de façon symbolique
- un remboursement en capital à venir pour 2022, après le remboursement des titres participatifs pour une entreprise

Entreprise	Apport en capital	CCA / PP / TP *	Secteur	Lieu	Statut
AHJ	2 000 €	8 000 €	Eco-construction	81	SCOP
Bio Ensemble	3 000 €	12 000 €	Alimentation durable	34	SCIC
DivertCity	2 040 €	18 000 € 20 000 €	Services	31	SCOP
Eco Tech Ceram	1 000 €	39 000 €	Environnement	66	SAS
Ethiquable	40 €	58 000 €	Alimentation durable	32	SCOP
L'Odyssée d'engrain	1 000 €	7 000 €	Production durable	65	SCIC
La Guilde	0 €	8 000 €	Culture	31	Coop 47
O comme 3 mômes	0 €	25 000 €	Services	31	Association
Palanca	3 000 €	17 000 €	Services	31	SCOP

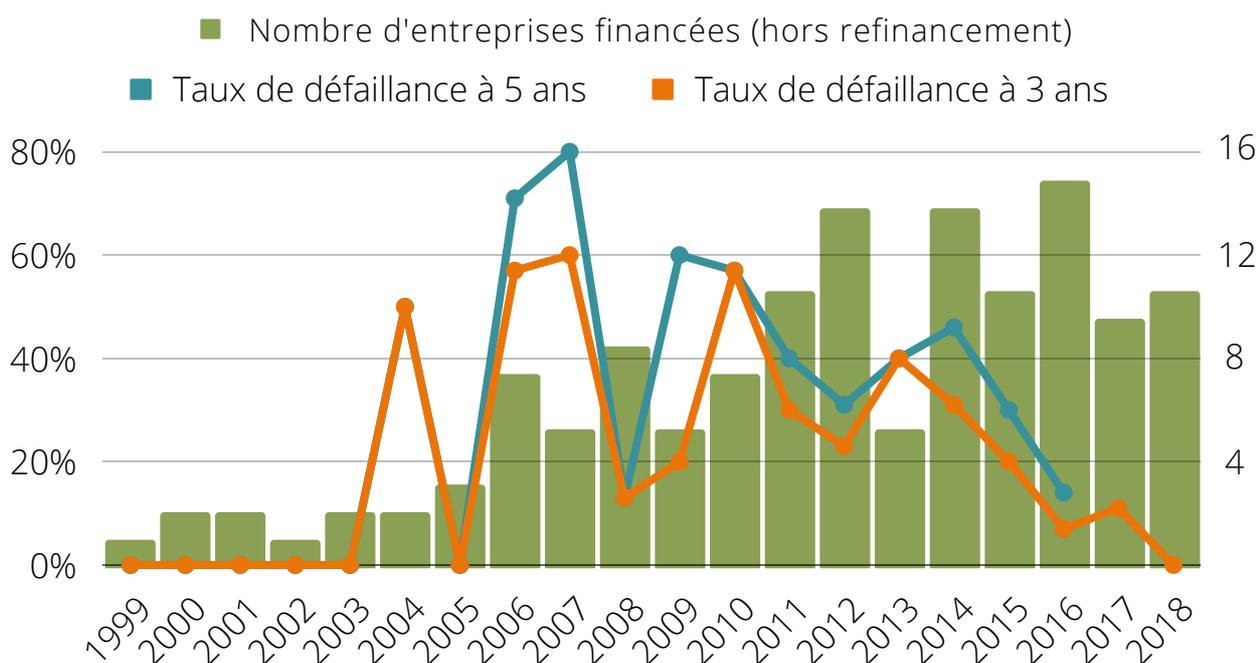
\*En bleu : compte courant d'associés (CCA)

En vert : Prêt Participatifs (PP)

En jaune : Titres participatifs (TP)

## La gestion du risque

Le taux de défaillance des entreprises financées par IÉS, c'est-à-dire les entreprises qui ont subi une liquidation judiciaire, est en baisse ces dernières années.



Le schéma ci-dessus présente l'évolution parallèle du taux de défaillance à 3 ans (orange), à 5 ans (bleu) et le nombre de nouvelles entreprises financées chaque année depuis la création d'IÉS.

On constate ainsi que le taux de défaillance des entreprises financées par IÉS recule globalement depuis 10 ans après avoir fortement augmenté entre 2003 et 2010. Cette évolution peut s'expliquer par la mise en place d'une politique de risque plus rigoureuse ces dernières années et par la multiplication des financements qui permet une dilution du risque. Nous constatons ainsi une meilleure maîtrise du risque au sein de la coopérative.

Le taux moyen de défaillance moyen à 3 ans entre 1999 et 2018 s'établit à 23%, c'est-à-dire que sur les 129 entreprises financées sur la période, 30 entreprises ont été liquidées.

A titre de comparaison, selon les données de l'INSEE ;

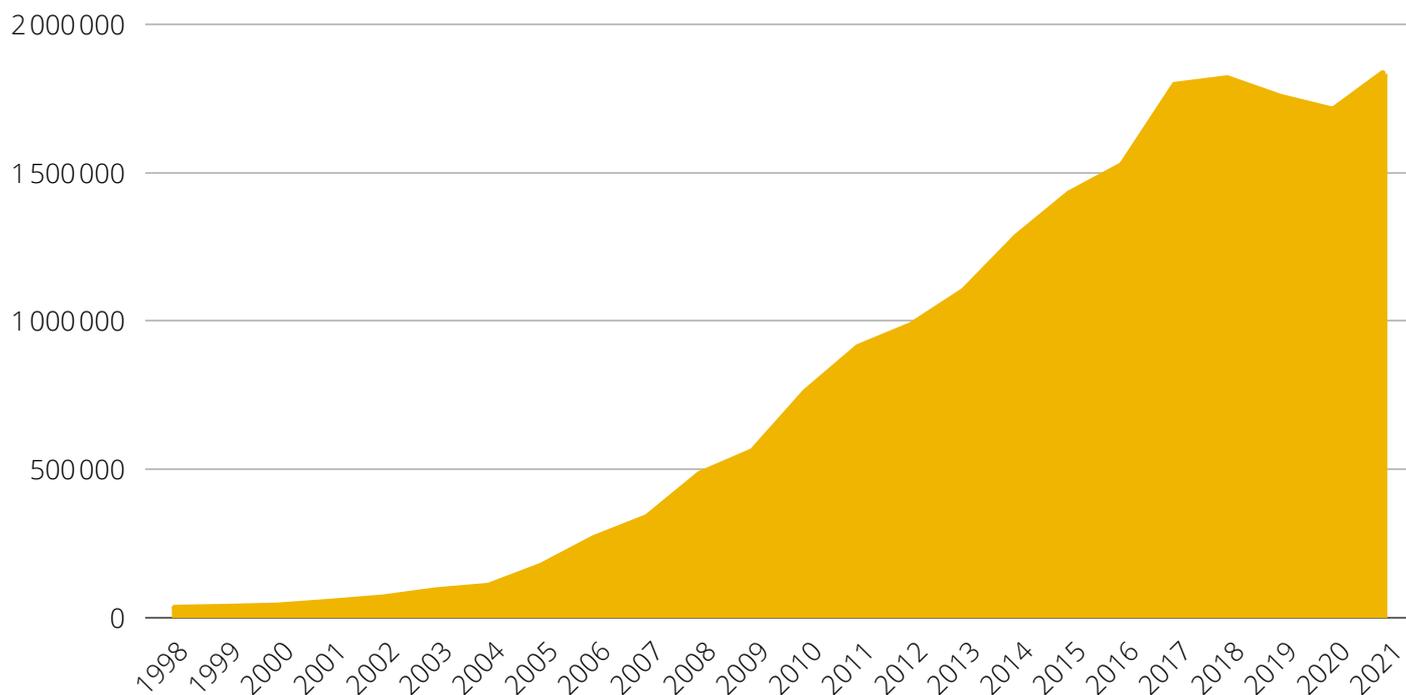
- le taux de défaillance à 3 ans (chiffre de 2017 sur les entreprises créées en 2014) : 25% des entreprises,
- taux de défaillance à 5 ans (chiffre de 2019 sur les entreprises créées en 2014) : 39% des entreprises.

## 1.4 La collecte de l'épargne

En 2021, IéS retrouve une forte collecte nette de 122 968 € portée par une collecte brute élevée, alors que la décollecte progresse.

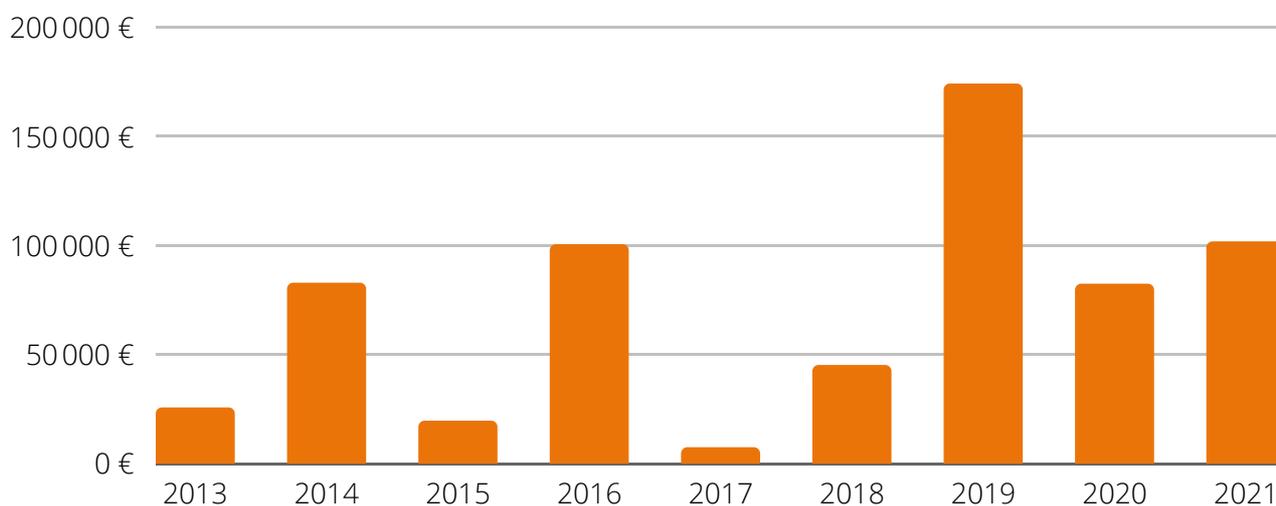
Le capital collecté atteint donc 1 834 792 € au 31/12/2021, répartis entre 1 047 sociétaires (965 citoyens et 82 personnes morales).

### Evolution du capital au 31 décembre 2021 : 1 834 792 €



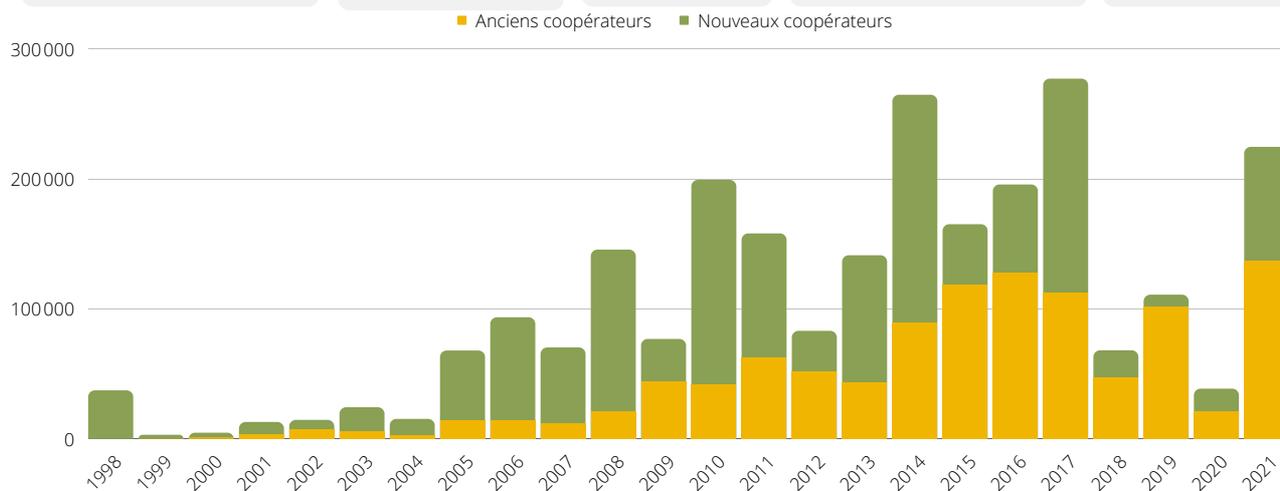
### Évolution des remboursements

La demande de remboursements par 16 coopérateurs s'élève à 101 384 € (1 334 parts) en 2021, soit une hausse par rapport à l'année précédente (1 079 parts pour 82 004 € en 2020).



## Evolution de la collecte nette

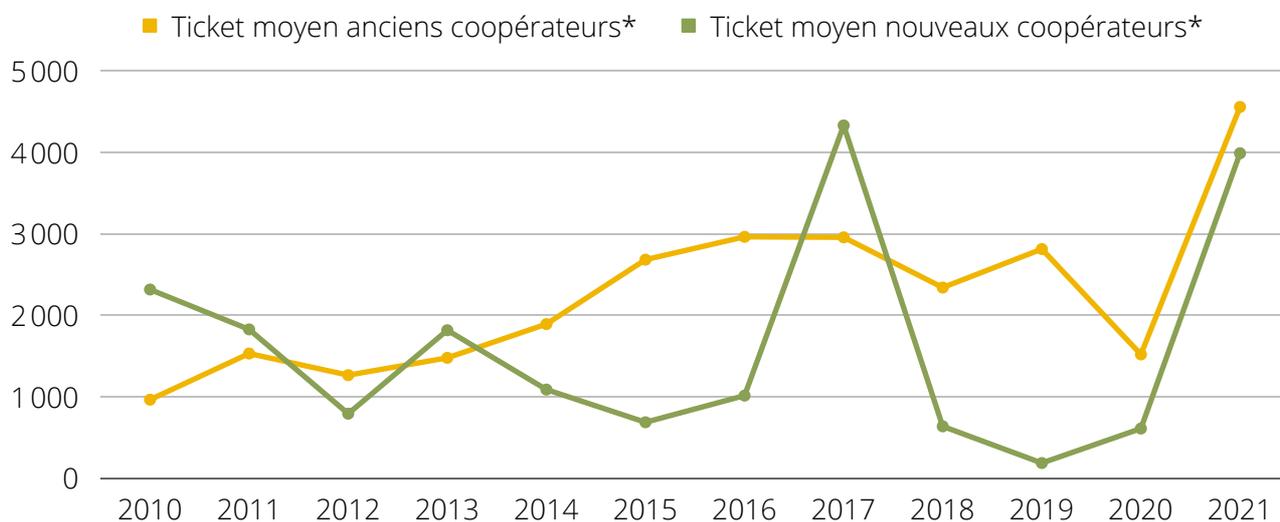
2021	Nombre de parts sociales	Montant	Nombre de coopérateurs	Part relative
Nouveaux coopérateurs-trices	1 154	87 704	22	39 %
+ anciens coopérateurs-trices	1 798	136 648	30	61 %
= total collecte brute	2 952	224 352		100 %
- remboursement parts sociales	- 1 334	- 101 384	16	
<b>= total collecte nette</b>	<b>1 618</b>	<b>122 968</b>		



La collecte nette est positive contrairement aux deux années précédentes, grâce à une explosion de la collecte brute multipliée presque par 6 (2 952 parts contre 505 en 2020) alors que la décollecte reste élevée et même supérieure à 2020.

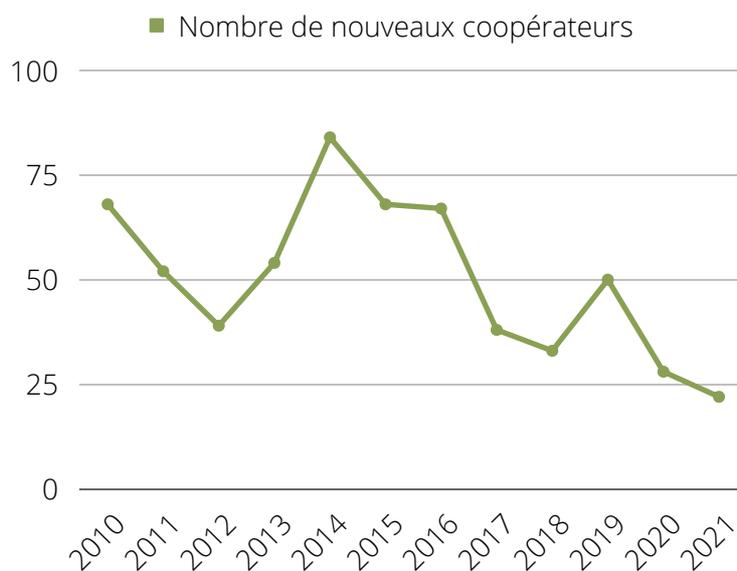
Cette forte collecte brute se base sur une forte hausse du ticket moyen de souscription et s'explique par plusieurs éléments :

- La possibilité de réduction fiscale Madelin (issue des conclusions du DLA avec Finacoop) et à la communication réalisée sur ce sujet auprès des coopérateurs (30 anciens coopérateurs ont resouscrit en 2021 contre 14 en 2020).
- L'engagement fort de personnes morales et en particulier de la Région.



\*Retraité des chiffres extrêmes

Le seul point négatif qui apparaît sur la collecte est le nombre plus limité de nouveaux coopérateurs en 2021 : 22 contre 28 en 2020. C'est le niveau le plus bas depuis de nombreuses années. Ce chiffre peut s'expliquer notamment par la limitation des événements et des rencontres encore en 2021 et par l'impossibilité de communiquer sur l'avantage fiscal.



## Répartition du capital

### Répartition par catégorie de coopérateurs

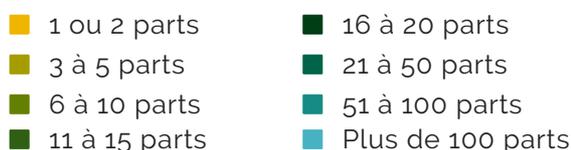
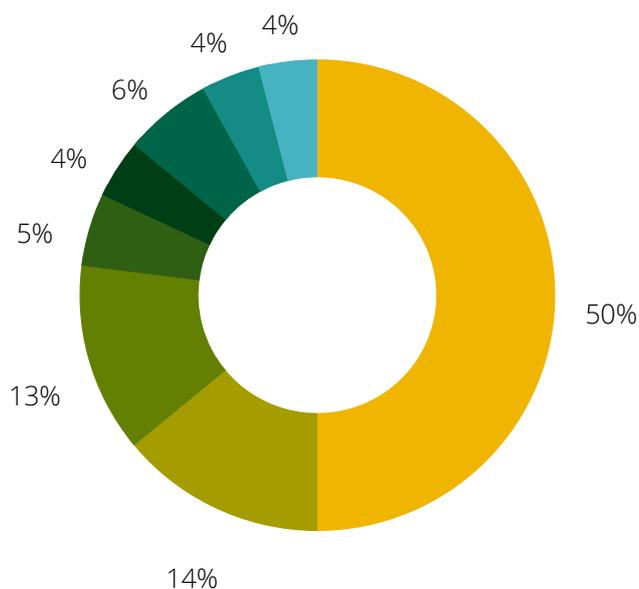
2021	Nombres de coopérateurs	Nombres de parts	% du capital détenu
Personnes physiques (dont salariés)	965	18 795	77,90 %
Acteurs socio-économiques	48	1 152	4,80 %
Entreprises financées	12	58	0,20 %
Organismes financiers	12	1 863	7,70 %
Collectivités territoriales	10	2 274	9,40 %
<b>Total</b>	<b>1 047</b>	<b>24 142</b>	<b>100 %</b>

En fait marquant concernant les catégories de coopérateurs, on notera en 2021 une participation accrue de La Région et de la Caisse d'Épargne.

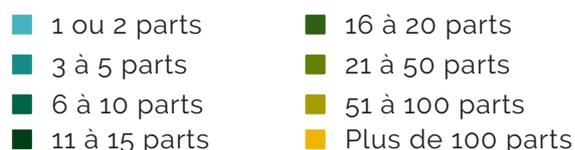
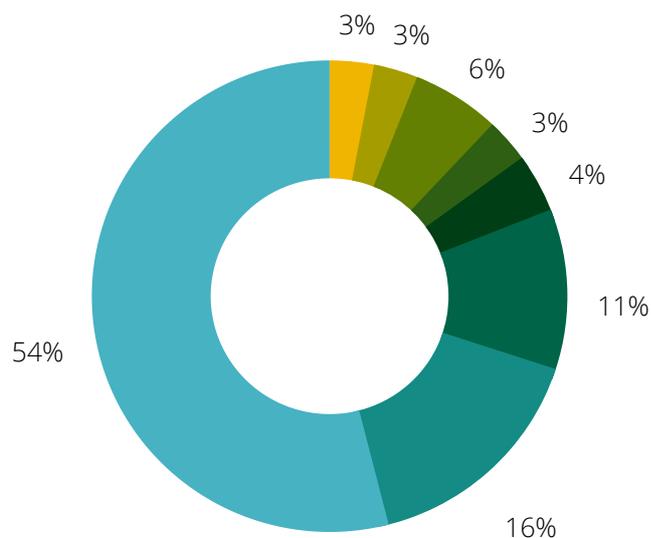
### Répartition par nombre de parts (uniquement personnes physiques)

2021	Nombre de coopérateurs	% des coopérateurs	Nombre de parts	% du capital détenu
1 ou 2 parts (< ou = 152 €)	482	50 %	618	3 %
de 3 à 5 parts (< ou = 380 €)	134	14 %	541	3 %
de 6 à 10 parts (< ou = 7 600 €)	126	13 %	1 094	6 %
de 11 à 15 parts	48	5 %	648	3 %
de 16 à 20 parts	37	4 %	728	4 %
de 21 à 50 parts	57	6 %	2 036	11 %
de 51 à 100 parts	39	4 %	3 023	16 %
plus de 100 parts	42	4 %	10 107	54 %
<b>Total</b>	<b>965</b>	<b>100 %</b>	<b>18 795</b>	<b>100 %</b>

Répartition des coopérateurs  
- uniquement les personnes physiques -



Répartition du capital  
- uniquement les personnes physiques -



50% des sociétaires personnes physiques détiennent 3% du capital tandis que 4% des sociétaires personnes physiques détiennent 54% du capital. Ces chiffres rappellent qu'IÉS rassemble un nombre important de « petits porteurs de parts » mais que son niveau de capital dépend fortement d'un nombre très limité de sociétaires.

## 1.5 Les équipes de la coopérative et son organisation

### 1.5.1 La vie de la coopérative et des groupes locaux

Les groupes locaux sont essentiels pour le contact et l'ancrage local d'IÉS, ils portent une valeur phare d'IÉS : l'engagement citoyen. La réussite d'IÉS passe par ses groupes locaux. Ils sont la traduction territoriale de notre action globale portée régionalement et permettent de garantir la proximité de notre action et le lien entre entreprises financées et sociétaires.

Pour rappel, chaque groupe local assure :

- la promotion d'IÉS localement auprès de porteurs de projets et de sympathisants et le lien avec les coopérateurs du territoire ;
- l'accueil et suivi des dossiers en phase d'étude ou d'accompagnement ;
- l'organisation de moments conviviaux de présentation et d'accueil ouverts à tous et la présence à des événements ;
- la coordination et le développement de nouveaux partenariats locaux au travers de dispositifs territoriaux.

Cette organisation nous permet de répondre aux demandes locales, variables et différentes selon les territoires, tout en gardant une cohérence d'ensemble, qui fait aujourd'hui la force d'IÉS au plan régional.

En 2021, IéS compte 8 groupes locaux : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Quelques nouvelles des groupes locaux !

## Ariège

Le groupe se réunit en moyenne 1 fois par mois.

Un premier dossier a été finalisé : les ateliers de la liberté (inauguration le 19 avril 2022).

Par ailleurs, des prises de contact ont été réalisées avec des partenaires locaux : Ariège initiatives / agence Ariège attractivité / association espace en Séronnais.

## Aveyron

Malgré la crise Covid, le groupe s'est réuni 8 fois en 2021 en distanciel et en présentiel. Il est très en lien avec les acteurs locaux : PETR centre/ouest Aveyron, Tiers lieu "Station A", AD'OCC, CATALIS Aveyron, Conseil des entrepreneurs du Grand Rodez, France Actives, Urscop... Par ailleurs, le partenariat local initié avec EDF R&T Aveyron a été reconduit en 2021 et 2022.

Le groupe local a organisé un café débat à Espalion autour de la finance solidaire à l'occasion du mois de l'ESS et de la semaine de la finance solidaire. Les membres du groupe ont également participé à des événements locaux : salon TAF, Comité de programmation du PETR Centre Ouest Aveyron...

## Haute-Garonne

En 2021 le comité d'instruction s'est réuni 2 fois par mois pour échanger sur les projets accueillis, l'éligibilité et l'instruction des projets. Par ailleurs, 2 réunions d'accompagnement ont eu lieu, au cours desquelles ont été passés en revue tous les projets. Après la levée des limitations sanitaires, le groupe a enfin reprendre les rencontres au Vélo Sentimental, ce qui lui a permis de retrouver un peu de convivialité.

Le groupe a également participé à de nombreux événements pour aller à la rencontre de porteurs de projets mais aussi des partenaires.

En 2022, le groupe a été très affecté par le décès de notre camarade Roger de Préval qui était engagé dans toutes les activités de fond. Le groupe a également accueilli de nouveaux coopérateurs actifs qui s'engagent dans la vie du groupe. Le groupe prévoit aussi de monter un groupe de co-développement au sein des entreprises accompagnées dans le 31.

## Hautes Pyrénées

Malgré un effectif réduit de bénévoles (3 officiellement + 1 toujours en soutien malgré la distance), le groupe local en 2021 a tâché de faire vivre au mieux le relationnel tissé avec les acteurs de l'ESS (pôle ESS Bigorre) et de participer à des actions collectives ralenties par le contexte sanitaire. La forte implication du groupe dans le projet Comptoir des Services pourrait ouvrir la perspective d'une préfiguration de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées pour 2022. Le groupe poursuit sa collaboration locale avec AD'OCC, dans le cadre du RESO "Entreprenez en Occitanie" et aussi avec l'Agence des Pyrénées en participant à des comités de pilotage de projets accompagnés.

## Hérault

Le groupe s'est réuni en présentiel à la Halle Tropisme et en visioconférence cette année et a accueilli un nouveau membre actif. Trois dossiers ont été instruits, ce qui a abouti à un financement. Le groupe a également participé à différentes rencontres, notamment les jurys Alter'Incub. La crise sanitaire a encore limité l'activité du groupe en 2021 qui travaille à se remobiliser en 2022.

## Pyrénées-Orientales / Aude

Le groupe s'est réuni 9 fois en 2021 en présentiel et à distance et a développé sa présence sur les événements de l'ESS locaux : TAF de Perpignan, Les Rencontres d'Entrepreneurs à l'Université de Perpignan, French Impact, Yess Camp, Eco Master Class, Festival ESSAYEZ d'Argelès. Il a également renforcé les liens avec les partenaires locaux tels que AD'OCC, CRESS, URSCOP, DIRECCTE, ATD Quart Monde, Pôle ESS 66, Cap Pôle Entrepreneurial d'Argelès, la NEF, BIC Plein Sud de Rivesaltes, Initiatives Pays Catalan, Nouvelle Fédération des Cigales d'Occitanie. Gilles a été accueilli en tant que nouveau membre alors qu'Antoinette a quitté le groupe en raison d'un changement géographique. Quatre membres du groupe ont participé aux Universités de Couffouleux malgré la distance et l'annulation de l'université prévue à Cuxac. Enfin, trois coopérateurs d'IeS66 se sont impliqués dans la création d'un tiers-lieu au Soler permettant l'accueil d'un Fablab qui rencontrait des difficultés.

En 2022, le groupe compte notamment renforcer sa présence dans le Vallespir (sud du département) et si possible dans la partie Conflent/Cerdagne, mais également avancer sur la création d'un groupe local dans l'Aude.

## Tarn

Le groupe est moins actif depuis 2021, même si ses membres se sont réunis à plusieurs reprises. A l'issue d'un cycle de codéveloppement que des membres du groupe ont animé, 4 sociétés tarnaises financées par IÉS se sont réunies pour lancer une bière éphémère, la « A4 ». Ce produit symbolise d'abord la mise en commun de pratiques, de savoirs et d'opportunités au service de la réussite de leurs entreprises et dans le respect de leurs valeurs, le tout dans un esprit très convivial. Par ailleurs, le groupe est toujours en lien avec les acteurs locaux, notamment l'Agglomération de Gaillac - Graulhet.

Enfin, le groupe local a co-organisé les universités de 2022 et accueilli les bénévoles dans le Tarn à Couffouleux pour cette rencontre conviviale.

## Tarn et Garonne

Le groupe poursuit le développement des partenariats, de la visibilité d'IÉS auprès des acteurs du territoire et participe aux réunions et aux événements organisés par les partenaires (Salon TAF, AD'OCC, Initiatives Montauban Tarn et Garonne, MPA, ADEFPAT, CCI, ...)

Les membres du groupe ont également renforcé les liens avec les collectivités locales : une convention a été signée avec la Communauté d'Agglomération Grand Montauban. Le groupe a d'ailleurs participé à la soirée des Leaders de l'Economie organisée par le Grand Montauban. Des discussions sont en cours avec d'autres collectivités locales. Des membres du groupe avec des compétences d'animation ont également appuyé le GRAC et le Conseil d'Administration sur des sujets de gouvernance coopérative.

## 1.5.2 Animation interne et Vie Coopérative : formation, communication et relation aux coopérateurs

La commission « Animation interne » structure la dynamique coopérative et favorise le lien avec les sociétaires et entre les territoires à travers l'organisation d'événements coopératifs, la gestion de la communication interne, la mise en place d'outils facilitateurs.

On retiendra notamment cette année :

- La poursuite de la Lettre Interne, destinée aux coopérateurs bénévoles. Elle a pour objectif d'informer 2 à 3 fois par an des actions et décisions générales sous formes de brèves et de donner envie d'en savoir plus.
- Poursuite de la dynamique des groupes locaux
- Organisation de temps consacrés à la vie coopérative : l'université (préparation en 2021 et 2022), coordination, AG.
- Étude des compétences des coopérateurs et partage à l'ensemble des bénévoles
- Étude du temps passé par les coopérateurs sur les actions développées
- Réflexion et échanges entre les groupes locaux

Les formations suivantes ont également été proposées aux bénévoles :

### Instruction

2 formations de 3h  
9 participants

### Analyse financière

1 formation de 2h  
8 participants

### Accompagnement

2 formations de 2h30  
5 participants

### Entreprises en difficultés

2 formations de 2h  
14 participants

## Focus sur l'Assemblée Générale 2021 :

L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2021 en visioconférence. Trois nouveaux administrateurs ont été élus et trois administrateurs ont renouvelé leur mandat.

La commission Animation interne a piloté l'organisation de ce temps avec l'objectif de combiner éléments statutaires - rapports financiers et d'activités et une animation conviviale malgré le format.

## 1.5.3 Les équipes de la coopérative et son organisation

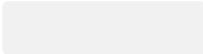
### Le Conseil d'Administration

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2015, les mandats des administrateurs et des censeurs sont d'une durée de 3 ans avec un renouvellement annuel par tiers.

Lors l'assemblée générale 2022, 8 postes d'administrateurs sont à pourvoir (6 à renouveler ou remplacer pour 3 ans conformément à nos statuts et 2 à remplacer pour 1 an suite à des démissions) et 5 postes de censeurs sont à pourvoir.

ADMINISTRATEURS	Echéance mandat	CENSEURS	Echéance mandat
MES OCCITANIE (Bérénice DONDEYNE)	2024	BEUGNIET Philippe	2022
BARTHE Nicole	2022	BORDES Mélanie	2022
REGION OCCITANIE (Nadia BAKIRI)	2022	BOTTE Claudie	2022
BERGER Françoise	2022	DA COSTA Roland	2022
BRUGEL Alain	2022	MERIC Gilles	2024
BURETH Guillaume	2023	MERIEUX Pierre-Frédéric	2022
CBE du NET (Nicole LOZE)	2023	PUECH Valérie	2023
COUSSY Jean-Marc	2024	SICOVAL (Patrick MIGNON)	2023
ELRIZ Mustapha	2023		
ESCANDE Béatrice	2023		
JOURDAIN ERIC (PDG)	2022		
LAGANE Marylène	2023		
LUQUET Agnès	2024		
MAISON DE L'INITIATIVE (Claire BARUCH)	2024		
PARNOT Gilles	2024		
TOULOUSE METROPOLE (Nicole MIQUEL-BELAUD)	2024		
PME DEVELOPPEMENT 09 (Sylvia BOUCHE-ROUEIRE)	2022		
SIMBILLE Dominique	2023		

	Catégorie acteurs socio-économiques		Catégorie salariés
	Catégorie organismes financiers		Catégorie entreprises financées
	Catégorie collectivités territoriales		Catégorie bénéficiaires

## L'équipe salariée

En 2021, IÉS a eu 4 emplois salariés (4 contrats en simultanés) représentant 2,7 ETP : Jeanne BELLEVIN au poste d'Assistante Administrative (CDI) / Léa Langevin au poste de Chargée de mission Instruction et Accompagnement (CDI) / Carine BLANC au poste de Directrice opérationnelle (CDI) remplacée en février 2021 par Julie Lavit (CDI).

## Les coopér'acteurs (bénévoles de la coopérative)

L'animation du réseau de bénévoles et la recherche de bénévoles actifs est un axe permanent des groupes locaux et une des composantes de l'éco-système d'IÉS sur le territoire.

La participation par des citoyens à l'économie de proximité est un des piliers sur lesquels reposent IÉS avec une action pédagogique autour des questions économiques et de l'impact des citoyens dans l'activité économique sur les territoires.

Symbole du caractère citoyen et participatif d'IÉS, l'implication des sociétaires dans les actions d'IÉS est au cœur de notre démarche.

Sur les 965 sociétaires personnes physiques comptabilisées au 31 décembre 2021, près de 120 sont identifiés comme bénévoles actifs (13% soit un niveau constant depuis plusieurs années). Plus de 60% d'entre eux sont impliqués dans des actions liées au suivi des entreprises et à l'instruction et l'accompagnement et une vingtaine occupent des rôles d'animation et de coordination.

### 1.6 Les objectifs pour 2022

- Développer le nombre et le volume des financements notamment grâce à :
  - Une concrétisation des partenariats initiés en 2021,
  - La communication autour de notre offre de financement élargie
  - Des actions proactives à la rencontre des projets du territoire.
- Focus de développement sur l'Est de l'Occitanie et notamment sur Montpellier Métropole,
- Valider les expérimentations en matière de diversification et faire des choix stratégiques,
- Maintenir un niveau de collecte important et susciter des vocations bénévoles !
- Elargir la notoriété d'IÉS plus largement auprès du grand public en Occitanie

## 02. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

---

### 2.1. Examen des comptes

Les comptes annuels vous sont présentés en détail en annexe. Ils sont présentés à l'identique des années passées, selon les mêmes règles et méthodes. Ils sont soumis à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

**Le résultat net s'élève à 26 649 € pour l'exercice 2021 et permet de reconstituer une partie des réserves impactées par la perte de 2020 (-59 190€).**

Cette amélioration du résultat s'explique par :

- Un résultat d'exploitation nettement moins dégradé qu'en 2020 grâce notamment à des subventions plus importantes
- Un résultat financier important en lien avec des éléments exceptionnels mais également grâce à une maîtrise du risque.

### Résultat d'exploitation

**Le résultat d'exploitation s'établit à - 30 865 €, soit un niveau beaucoup moins dégradé que 2020 (- 92 025 €).**

Cela s'explique essentiellement par une hausse du niveau des subventions :

- En 2020, les subventions étaient impactées par un remboursement exceptionnel de 24 957 € qui a minoré nettement le niveau global des subventions 2020,
- De nouvelles subventions obtenues pour 22 000 € auprès de Montpellier Métropole (10 000 €), du Conseil départemental de Haute Garonne (10 000 €) et de la Communauté d'Agglomération de Montauban (2 000 €).
- Un changement de comptabilisation des subventions liées au FMR (24 000 €), précédemment comptabilisées en recettes exceptionnelles.

Détail des principales ressources d'exploitation en 2021 :

- Conseil Régional Occitanie : 54 900 €\* (33 000 € au titre de l'appel à projet Entrepreneuriat 2019/ 2021 et 21 000 € au titre d'un dossier complémentaire)
- Sicoval : 6 000 €
- Toulouse Métropole : 13 000 €
- Muretain Agglo : 2 000 €
- Montpellier Métropole : 10 000 €
- Communauté d'Agglomération de Montauban : 2 000€
- Conseil Départemental de Haute Garonne : 10 000 €
- Subventions du FMR : 24 000 €
- Aide forfaitaire pour le recrutement de jeunes de - de 26 ans : 4 866 €
- Mécénat EDF Une Rivière Un Territoire : 1 000 €
- Frais de dossier dont la facturation des frais liés à la garantie : 14 466 € (+7k€)
- Prestations de service : 1 281 € (+757€)

*\*Notons que les subventions du Conseil Régional d'Occitanie sont proportionnelles aux dépenses réelles. Ainsi, chaque année le montant précis de la subvention finale est recalculé avec les comptes finalisés.*

Les charges d'exploitation sont en hausse à 174 125 € en 2021 contre 156 991 € en 2020 en lien avec la hausse des frais de personnel (+19 490 €) :

- Départ d'une salariée en cours d'année (4 salariées sur le mois de février 2021 + frais de fin de contrat) et l'effet année pleine du passage à temps plein de la chargée de mission: +19k€
- A cela s'ajoute également la hausse des taxes sur salaires : +1 081 €

En parallèle, les charges externes reculent légèrement (-3 286 €) en raison de la baisse des frais d'impression de communication (beaucoup moins d'impressions réalisées et focus sur la communication digitale).

## Résultat financier

**Le résultat financier est passé de +3 939 € en 2020 à + 49 196 € en 2021.** Cette forte progression se décompose de la manière suivante :

- Une progression des produits des comptes courants d'associés et titres participatifs (61 621 € en 2021 contre 46 176 € en 2020)
  - Cette hausse s'explique essentiellement par un élément exceptionnel et non récurrent : la prime de sortie des titres participatifs d'Etiquable pour 20 000 €
  - En dehors de cet élément exceptionnel, les revenus des prêts récurrents sont plutôt en baisse (-4 565 €) : en effet, le niveau réduit des investissements en 2020 ainsi qu'un nombre important de sorties en 2021 ont limité le portefeuille d'Iés... et les revenus financiers qui y sont liés.
- Des dotations aux provisions nettes à 14 511 € en 2021 (30 458 € en 2020), soit une évolution du risque proportionnelle à notre portefeuille (Le montant total des provisions représente 23% de l'encours au 31/12/21, comme en 2020)
- Pas de pertes financières en 2021 liées à la défaillance d'entreprises financées, alors qu'elles s'élevaient à 17k€ en 2020 et 42k€ en 2019.

On note également :

- Une stabilité des produits des participations dans les entreprises (dividendes ou intérêts aux parts) à 1 397€ en 2020 contre 1 491 € en 2020.
- Et un recul des revenus liés aux VMP (valeurs mobilières de placement) à 688 € en 2021 contre 3956€ l'année précédente qui s'explique par l'arrivée à échéance de tous nos placements d'épargne.

On remarque une hausse du taux de remboursement des CCA et titres participatifs : près de 91% des sommes attendues en 2021 contre 70% en 2020 et 85% en 2019. Le chiffre de 2020 s'expliquait par les reports accordés dans le cadre de la crise COVID.

**Ainsi le résultat courant avant impôt s'établit à 18 331 € (contre - 88 086 € en 2020).**

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 8 318 € en 2021 et se compose notamment de :

- 6k€ liées à des sorties d'entreprises financées (7 sorties en 2021)
- 2k€ de produits exceptionnels liés à des régularisations

**Ainsi le résultat net s'établit à 26 649 € pour 2021, contre - 59 190 € en 2020.**

## Le bilan

Au bilan, nous noterons deux points particuliers :

- la progression de notre capital qui passe de 1 711 824 € à 1 834 792 € au 31 décembre 2021, compte tenu de la variabilité de notre capital social et du rythme de collecte et de décollecte constaté cette année
- la progression de nos capitaux propres qui passent de 1 714 109 € à 1 863 726 €, soit 9 % d'augmentation, évolution liée à la fois la hausse du capital et au résultat positif.

Nos investissements dans les 67 sociétés accompagnées actuellement se décomposent de la manière suivante :

- Nos participations en capital s'élèvent à 203 346 € fin 2021 (contre 197 402 € en 2020)
- Les prêts en compte courant et prêts participatifs représentent à 600 325 € (contre 536 515 € fin 2020)
- Les titres participatifs s'élèvent à 313 000 € (contre 288 000 € fin 2020 / 824 515 €)
- Des BSA pour 28 716€ comme en 2020

Soit des encours à hauteur de 1 145 387 € ce qui représente une hausse de l'encours par rapport à 2020 de 9% (+95k€).

Le total de l'actif net passe de 1 860 418 € à 2 001 971 €, soit une hausse de 8%.

### Placements au 31 décembre 2021 :

Organisme financier	Nature du placement	Montant
Crédit Coopératif	FCP Confiance Solidaire	62 960 €
Crédit Coopératif	Choix solidaire	29 921 €
Crédit Coopératif	Ecofi Optim 21	45 823 €

Depuis 2016, IÉS a également un compte excédent professionnel à la Caisse d'Épargne correspondant à un compte rémunéré 100% flexible et liquide pour les excédents de trésorerie disponibles à court terme. Au 31 décembre 2021, le solde du compte excédent était de 59 315 €.

Par ailleurs, IÉS détenait fin 2021 des « Parts sociales catégorie B » au Crédit Coopératif pour un montant de 213 500 €.

Fin 2021, IÉS a également pris des parts sociales à la Nef :

- Des « Parts sociales catégorie A » pour 12 510 €
- Des « Parts sociales catégorie B » pour 12 480 €

En 2021, on comptait des revenus des placements (intérêts et plus-values sur VMP) effectivement perçus d'un montant de 689 € (contre 3 956 € en 2020).

## 2.2 Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître un **bénéfice net de 26 649 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice aux réserves légales et statutaires.

## 2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément à la législation en vigueur, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices d'IÉS est annexé au présent rapport.

## **03. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE**

---

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue et qu'aucune convention antérieurement autorisée ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

## 04. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

---

### 4.1 Nomination et renouvellement des administrateurs

Nous vous informons qu'arrivent à expiration lors de la présente Assemblée, les mandats de 6 administrateurs.

Nous vous proposons de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, deux administrateurs démissionnent de leur poste.

Nous vous proposons de procéder à leur remplacement pour une durée de 1 an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2023.

Ainsi, 8 sièges sont disponibles lors de cette Assemblée Générale.

8 candidatures ont été reçues et sont présentées suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration clôturé le 23 mai 2022.

### 4.2 Nomination de nouveaux censeurs

Cinq mandats de censeur arrivent à expiration. Ainsi, 6 postes de censeurs sont disponibles lors de cette Assemblée et restent à pourvoir conformément au maximum statutaire lors de la présente Assemblée. 3 candidatures ont été reçues et sont présentées suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration clôturé le 23 mai 2022.

## 05. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

Le Commissaire aux comptes vous présentera ses rapports. Vous aurez ensuite à voter sur les différentes résolutions proposées par votre Conseil.

## 06. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

---

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 26 649 €.

### TROIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 26 649 euros de la manière suivante :

Réserves légales + 3 998 euros  
Réserves statutaires + 11 326 euros  
Autres réserves +11 325 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende (intérêt aux parts sociales) n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital, variable, s'élève à 1 834 792 € au 31/12/2021 et qu'il était de 1 711 824 € à la clôture de l'exercice précédent soit une variation positive de 122 968 €.

Ainsi, la valeur de remboursement de la part, pour les parts sociales annulées au cours de l'exercice clos au 31 décembre, ressort à 76 €.

## **CINQUIEME RESOLUTION : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de :

- BARTHE Nicole
- REGION OCCITANIE (Nadia BAKIRI)
- BERGER Françoise
- BRUGEL Alain
- JOURDAIN Éric (PDG)
- PME DEVELOPPEMENT 09 (Sylvia BOUCHE- ROUEIRE)

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs l'Assemblée Générale constate que deux administrateurs démissionnent de leur poste :

- BURETH Guillaume
- LAGANE Marylène

L'Assemblée Générale constate ainsi que 8 postes d'administrateurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire :

- 6 postes sont à renouveler,
- 2 postes sont à remplacer pour une durée d'un an.

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature au Conseil d'Administration des 8 coopérateurs suivants :

- PME DEVELOPPEMENT 09 (Sylvia BOUCHE- ROUEIRE) pour 3 ans
- Éric JOURDAIN pour 3 ans
- Alain BRUGEL pour 3 ans
- LA RÉGION OCCITANIE (Sabrina DELRIEU) pour 3 ans
- Gilles MERIC pour 3 ans
- Philippe BEUGNIET pour 3 ans
- Patrick VEDEL pour 1 an
- Claire-Emmanuelle MERCIER pour 1 an

## **SIXIEME RESOLUTION : Nomination de nouveaux censeurs**

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de censeur de :

- BEUGNIET Philippe
- BORDES Mélanie
- BOTTE Claudie
- DA COSTA Roland
- MERIEUX Pierre-Frédéric

viennent à expiration ce jour, décide de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice écoulé. Par ailleurs, un poste de censeur restait vacant.

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature au poste de censeur des 3 coopérateurs suivants :

- Patrick LAPEYRERE, coopérateur depuis 2022
- Véronique LESCOULIE, coopératrice depuis 2021
- Laure PLA, coopératrice depuis 2021.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constate le changement du représentant légal du MES Occitanie (Ex-ADEPES) au sein du Conseil d'Administration d'IÉS :

- Ancienne représentante : Bérénice DONDEYNE
- Nouveau représentant : Denis COUTENS

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# ANNEXE : TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a. Capital social	1 795 424	1 818 528	1 755 448	1 711 824	1 834 792
b. Nombre d'actions émises	23 624	23 928	23 098	22 524	24 142
c. Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	20 775	30 888	10 355	9 197	15 747
b. Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	55 218	72 027	102 838	-28 104	41 743
c. Impôt sur les bénéfices	-2 897	-	-	-	-
d. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	58 115	72 027	102 838	-28 104	41 743
e. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 226	17 995	4 654	-59 190	26 649
f. Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g. Participation des salariés	-	-	-	-	-
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2.46	3.01	4.45	-1.25	1,73
b. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	0.14	0.75	0.20	-2,63	1,10
c. Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
<b>IV – Personnel</b>					
a. Nombre de salariées	3	3	3	3	3
b. Montant de la masse salariale	58 821	65 284	65 896	70 645	84 909
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale organismes sociaux)	18 877	20 342	22 159	22 804	28 032
<b>Constitution du résultat net</b>					
a. Résultat d'exploitation	-19 074	-16 534	-59 234	-92 025	-30 865
b. Résultat financier	-7 396	16 315	-22 270	3 939	49 196
c. Résultat exceptionnel	26 798	18 241	86 158	28 896	8 318
<b>Autres éléments</b>					
a. Valeur de remboursement de la part sociale	76	76	76	76	76
b. Valeur « comptable de la part sociale »	77.64	78.37	78.66	76.10	77,20
c. Encours dans les entreprises en montant	897 351	973 134	1 120 165	1 050 633	1 145 387
d. Encours dans les entreprises en % du capital	50%	54%	64%	61%	62%
e. Niveau de provision en % de l'encours	15%	17%	18%	23%	23%